

Bulletin
de
l'Association
pour la
Création
des Instituts
de Recherche
sur
l'Enseignement
de la
Philosophie

Numéro 73 / avril 2018

Chers adhérents, chères adhérentes,

Vous trouverez dans ce bulletin le compte-rendu de notre dernière **assemblée générale**, à l'occasion de laquelle nous célébrions les vingt ans de l'ACIREPh. Un numéro spécial de notre revue *Côté Philo* vous a été envoyé, qui retrace en près de 180 pages le chemin parcouru et les combats menés depuis la création de notre association.

Cette assemblée générale fut l'occasion de voter un texte résolument critique à l'égard de la **réforme** en cours du baccalauréat et du lycée ; vous en avez été destinataires sur *listireph* et vous pouvez le retrouver [sur notre site Internet](#).

Indépendante et critique, l'ACIREPh n'en demeure pas moins force de **propositions**. Le 13 mars dernier, nous avons été reçus par le Conseil Supérieur des Programmes. Nous lui avons adressé depuis un document important, fruit du travail du C.A., qui reprend **nos propositions pour le futur programme de tronc commun des classes de Terminale, ainsi que pour la nouvelle spécialité « Humanités, Lettres, Philosophie »**. Vous trouverez ces propositions jointes à ce bulletin : n'hésitez pas à les partager autour de vous, afin de nourrir les débats de notre profession quant aux changements nécessaires à apporter à notre enseignement, qui contribueraient à le rendre plus vivant, plus formateur et plus démocratique.

Notre dernière A.G. a revu les modalités de la **cotisation** des adhérents : désormais, il est possible de choisir le montant de votre cotisation, en fonction de vos moyens et du soutien que vous souhaitez apporter à l'ACIREPh. La période étant particulièrement gourmande en frais d'édition et d'envoi, nous nous permettons de solliciter à nouveau votre générosité. Aussi, si ce n'est déjà fait, pensez à renouveler votre adhésion pour l'année en cours.

L'ACIREPh travaille actuellement à l'organisation d'**Assises nationales de la philosophie**, conjointement avec l'APPEP et diverses organisations syndicales. Ces Assises doivent être un événement décisif pour l'avenir de notre enseignement, un lieu privilégié de réflexions et de débats, en même temps qu'une démarche unitaire de la profession pour consolider la philosophie dans notre système éducatif. Elles auront vraisemblablement lieu les 15 et 16 juin 2018. Nous vous invitons toutes et tous à y participer.

Enfin, n'hésitez pas à solliciter le C.A. pour prendre part plus activement à nos échanges et travaux : toutes les nouvelles énergies sont les bienvenues pour faire vivre notre association !

Bien cordialement,
Frédéric Le Plaine, pour le C.A.

Assemblée générale du 17 mars 2018

Ordre du jour

I – Rapport moral et d'activité

- Relations avec les institutions
- Communiqués officiels
- Campagnes de communication
- Journées d'étude d'octobre 2017
- Site Internet, page facebook
- Revue & bulletins
- Commissions et fonctionnement du C.A.

II – Rapport financier

III – Projets et chantiers à venir

- Résolution sur la réforme du baccalauréat et du lycée
- Propositions au Conseil Supérieur des Programmes
- Assises nationales de l'enseignement de la philosophie

IV – Élection du C.A.

I - Rapport moral et d'activité – Année 2017

● Relations avec les institutions

Nous avons été conviés le 24 mars 2017 à une réunion organisée par la DGESCO, visant à transformer les sujets 2 et 3 des séries technologiques, pour le moment dans la seule filière STHR, avec l'objectif d'une première mise en application lors de la session 2018 de l'examen.

Nous nous réjouissons d'avoir été associés à l'élaboration de cette transformation, certes modeste relativement à nos propositions, mais qui nous semble aller dans la bonne direction et que nous ne pouvons pas non plus boudier, après tant de décennies de statu quo. La nouvelle épreuve de « composition » ainsi que la nouvelle épreuve d'explication de texte, en donnant davantage d'importance aux « repères », convergent enfin avec certaines propositions de l'Acireph, en précisant la détermination des programmes.

L'Acireph a demandé à ce que cette expérimentation en STHR fasse l'objet d'une évaluation menée auprès des correcteurs du baccalauréat et des enseignants dans cette série, afin d'en mesurer les effets, et que cette évaluation puisse être consultée par les associations professionnelles.

L'Acireph suit de près cette expérimentation. Nous avons pris connaissance des sujets zéro publiés par la DGESCO cet automne, et nous espérons que les sujets de la session 2018 tiendront déjà compte des critiques qui pouvaient être adressées aux sujets zéro, en terme de clarté des attendus notamment.

L'Acireph a participé, par la voix de certains de ses membres, aux journées académiques sur l'enseignement de la philosophie organisées à l'initiative de Mme Szpirglas, I.P.R. de l'académie de Versailles, les 12 et 13 juin 2017.

L'Acireph a été reçue par le groupe philosophie de l'Inspection générale le 18 octobre 2017 (S. Ayada, F. Burbage, P. Mathias). Un compte-rendu de cette audience a été publié dans notre bulletin n°71 à destination de nos adhérents, et sur notre site: <http://acireph.org/spip.php?article151>

L'Acireph a également été auditionnée par la mission présidée par M. Mathiot le 22 novembre 2017. Un compte-rendu de cette audition a été publié dans notre bulletin n°72 pour nos adhérents, et sur le site :

<http://acireph.org/spip.php?article154>

Suite à cette rencontre, l'Acireph a travaillé pour formuler des propositions dans le cadre qui lui avait été présenté par la mission Mathiot. Nous étions déterminés à saisir l'occasion de ce projet de réforme pour réaffirmer la nécessité d'un cursus cohérent de philosophie sur les trois années de lycée, allant dans le sens d'une réelle démocratisation de notre enseignement. Nous avons également vivement critiqué le non-sens pédagogique de la marginalisation de la philosophie en séries technologiques, et exprimé l'intérêt d'un rééquilibrage des horaires entre séries générales et technologiques. L'ensemble de nos propositions à la mission Mathiot a été publié sur notre site :

<http://acireph.org/spip.php?article156>

A l'initiative du SNES, une lettre commune aux différentes associations professionnelles et syndicats a été adressée au Ministre le 15 janvier 2018, afin de lui rappeler l'impérieuse nécessité de rétablir les dédoublements en séries technologiques. L'Acireph s'est associée à cette démarche :

<http://acireph.org/spip.php?breve24>

Nous nous sommes également associés à une lettre commune adressée au Ministre le 12 février 2018 pour demander un horaire de 4 heures en tronc commun (ACIREPH – APPEP – Collectif des professeurs de philosophie d'Île-de-France, Coordination Nationale des Départements de Philosophie de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) :

<http://acireph.org/spip.php?article162>

Enfin, l'Acireph a été reçue par le Conseil Supérieur des Programmes le 13 mars 2018, avec les autres associations de professeurs de philosophie. Le compte-rendu de cette rencontre est publié conjointement à nos propositions au C.S.P. : <http://acireph.org/spip.php?article165>

● Communiqués officiels

- Communiqué sur les nouvelles épreuves du bac STHR 19/05/2017 : <http://acireph.org/spip.php?article145>

- Communiqué sur le sujet d'explication de texte donné au bac en série S 17/06/2017 :

<http://acireph.org/spip.php?article147>

- Communiqué sur la fermeture du CAPES interne 18/09/2017 : <http://acireph.org/spip.php?article148>

- Communiqué sur la baisse des postes aux concours 04/12/2017 : <http://acireph.org/spip.php?breve23>

- Communiqué sur le projet de rapport Mathiot 19/01/2018 : <http://acireph.org/spip.php?article156>

- Communiqué inter-associations (ACIREPH-APPEP-SO.PPHI) sur l'horaire de philosophie dans le tronc commun 19/01/2018 : <http://acireph.org/spip.php?article159>

- Communiqué sur le rapport Mathiot 28/01/2018 : <http://acireph.org/spip.php?article160>

- Campagnes de communication

Les deux envois réalisés en mai et septembre 2017 ont été correctement reçus par tous les établissements publics et privés (sauf pour l'académie de Nancy-Metz), et normalement transmis, dès lors, à tous les collègues de philosophie. Suite à ces campagnes, nous avons noté des retours sous forme d'adhésions et de participation aux dernières J.E. Nous souhaitons poursuivre cette démarche pour nous faire connaître et faire connaître les débats qui animent la profession, notamment aux jeunes collègues.

- Journées d'étude d'octobre 2017

Nous avons retenu pour thème : « Lire et écrire en classe de philosophie. Quel(s) langage(s) pour notre enseignement ? ». Du point de vue des interventions, sous forme de conférences-débats ou d'ateliers animés par des membres de l'association, nous pouvons être très satisfaits de la qualité de ces J.E.

En revanche, le nombre de participants est en baisse par rapport aux J.E. 2016 qui portaient sur le travail. Le lycée Lurçat nous a accueilli dans de très bonnes conditions.

Il faut à nouveau remercier Guillaume Lequien pour la mise en ligne de la vidéo de l'intervention de Jean-Pierre Terrail lors de ces Journées d'étude sur notre chaîne youtube. Les vidéos ont été vues par davantage de personnes que le nombre de participants physiques aux JE, ce qui doit être salué car cela augmente l'audience de ces journées.

- Site Internet et page facebook

Depuis son renouvellement par l'interface « Spip » en février 2016, le site compte entre 2000 et 3000 visites par mois. L'architecture est encore perfectible, mais la souplesse de l'interface permet d'y apporter des améliorations.

La page facebook est animée régulièrement, en lien avec le groupe « Enseigner la philosophie » qui reste l'espace d'échange, de mutualisation et de discussion entre professeurs de philosophie le plus important (plus de 1600 membres).

- Revue, bulletins

Depuis la dernière AG, nous avons publié pour nos adhérents le numéro 21 de notre revue *Côté Philo*, comprenant principalement un dossier ouvrant la réflexion pour les journées d'étude 2017 ainsi que les bulletins numéros 69, 70, 71 et 72.

Nous offrons également à nos adhérents un numéro exceptionnel de *Côté Philo* spécialement dédié à l'anniversaire des 20 ans de l'association

- Commissions de travail et fonctionnement du C.A.

Depuis la dernière A.G., les commissions qui avaient été lancées il y a deux ans n'ont pas fait les preuves de leur intérêt ou de leur pertinence. En effet, leur travail semble n'avoir pas été poursuivi.

Il faudrait réfléchir à notre manière d'accueillir les nouveaux venus au C.A. et de les intégrer à nos projets. Si nous voulons nous renouveler et gagner des énergies nouvelles, il faut

accepter de confier les tâches, de partager les responsabilités. Sinon, nous resterons très peu à tout faire, au risque de l'épuisement et du ralentissement de certains projets.

Proposition : mieux répartir les tâches. Assurer un tuilage des savoirs-faire. Pour CP, par exemple, Serge est le seul à avoir la main pour la mise en page et l'édition. Pour le site, c'est systématiquement François ou Frédéric qui assurons le suivi ; alors que la nouvelle interface adoptée depuis deux ans permet justement à n'importe qui de s'en emparer.

Discussion :

Ce n'est pas la mise en page de CP qui demande du temps ; c'est surtout l'écriture des articles en eux-mêmes. Les commissions ont souffert de la difficulté à réunir physiquement les groupes.

Pour les rapports avec les institutions, nous avons subi l'urgence d'un calendrier imposé par le ministère, au détriment des chantiers de fond de l'association et des commissions qui devaient s'en occuper.

La commission FAQ a tenté d'organiser un séminaire début juillet 2017, qui n'a finalement pas pu avoir lieu, mais dont l'idée reste pertinente. De fait, les circonstances politiques rendent le projet FAQ moins urgent, même si pour les jeunes collègues il reste nécessaire.

Il faudrait relancer la commission « nouvelles épreuves » pour faire des propositions au Ministère pour le bac 2021. Nous avons pour cela un peu de temps, jusqu'à la mi-2019.

La spécialité « Littérature, humanités, philosophie » doit également être une priorité, bien qu'elle ne soit certainement pas très choisie par les élèves. Ce qui s'y passera pour la philosophie, en termes de contenus et d'épreuves, aura un caractère expérimental important pour l'avenir.

Vote. A l'unanimité, l'assemblée générale approuve le rapport d'activité.

II - Rapport financier

La trésorière présente un bilan déficitaire pour l'année 2017 : - 789,35 €. Les dépenses de transport en remboursement des membres du C.A. ont sensiblement augmenté, ainsi que les envois postaux.

- Nouvelles modalités pour la cotisation

5 montants, au libre choix des adhérents. Un reçu fiscal sera systématiquement envoyé pour chaque adhésion ou ré-adhésion.

Notre webmestre travaille actuellement à l'installation d'un système de paiement en ligne pour les adhésions.

Vote. L'assemblée générale approuve les nouvelles modalités de cotisation, et adopte le rapport financier.

III - Projets et chantiers à venir

- Résolution sur la réforme du baccalauréat et du lycée

Le texte de résolution est adopté après discussion et amendements.

Vote. 11 pour ; 2 contre ; 2 abstentions.

Il est publié sur notre site :

<http://acireph.org/spip.php?article164>

- Propositions au Conseil Supérieur des Programmes

Discussion.

Pourquoi répondre à une commande dans des délais aussi restreints alors que nous critiquons par ailleurs vivement la réforme ? Il est souligné qu'il n'est pas contradictoire de formuler des propositions, tout en restant critiques : notre texte de résolution cible les principes et le cadre déjà connus de la réforme du lycée, tandis que nos propositions visent à être prises en compte dans ce qui reste encore à déterminer, c'est-à-dire les futurs programmes.

Il faudra d'abord demander au CSP de préciser le cadre pour la spécialité « Humanités, lettres, philosophie » : inter-disciplinaire ou simple juxtaposition des disciplines ?

De toute façon, l'urgence est factice : un GTD sera bientôt nommé, c'est lui qui pourra entendre nos propositions et construire les siennes.

Vote. L'assemblée générale confie au C.A. le travail d'élaboration de propositions pour le futur programme de tronc commun des classes de Terminale, et pour la spécialité « Humanités, Lettres, Philosophie ».

- Assises nationales de l'enseignement de la philosophie (mi-juin 2018)

A l'unanimité, l'assemblée générale décide que l'ACIREPh participera à ces Assises co-organisées dans un cadre unitaire par les associations professionnelles représentatives et les organisations syndicales.

IV – Élection du Conseil d'administration

Vote. L'assemblée générale élit à l'unanimité les membres suivants présentant ou renouvelant leur candidature au C.A. :

Fanny Bernard
Sébastien Charbonnier
Serge Cospérec
Rémy David
Renaud Dogat
Joël Dolbeault
Nicole Grataloup
Frédéric Le Plaine (président)
Francis Marchal
Sarah Margairaz
Janine Reichstadt (trésorière)
Michel Tozzi
Cécile Victorri

4/4

BULLETIN D'ADHÉSION OU DE RÉ-ADHÉSION À L'ACIREPH

J'adhère ou ré-adhère à l'ACIREPH pour l'année 2017/2018, je paye, au choix :

- 20 € (étudiant et/ou non-imposable)
- 30 € (après réduction fiscale, ma cotisation revient à 10 €)
- 50 € (après réduction fiscale, ma cotisation revient à 17 €)
- 75 € (après réduction fiscale, ma cotisation revient à 26 €)
- autre montant : _ _ _ €

L'ACIREPh est une association entièrement indépendante, elle ne vit que grâce au soutien de ses adhérents. La cotisation peut donner lieu à une réduction d'impôt correspondant à 66 % de son montant (CGI art.200, 1-b).

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code Postal : Ville :

e-mail : Tél :

Souhaitez vous être inscrit sur notre liste de diffusion pour participer aux échanges entre les adhérents ? oui non
Souhaitez-vous recevoir la version papier du bulletin, par courrier postal ? oui non

Date :

Signature :

Bulletin d'adhésion et chèque bancaire ou postal (libellé à l'ordre de l'Acireph)
à adresser à : Janine Reichstadt, 108 rue de Turenne, 75003 Paris